




# ADRESSE

## *DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE*

## DES CONSEILS

## DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE,

## *DISTRICT DE CARCASSONNE*

## ET COMMUNE DE CETTE VILLE;

*Aux habitans du Diſtrict de Carcaſſonne.*

CITOYENS,

PÉNÉTRÉS de la plus vive émotion, frappés par la gravité des circonſtances, les Adminiſtrateurs que vous avez élus, viennent dépoſer dans votre ſein l'expreſſion de leurs ſollicitudes.

Plusieurs chargemens de grains avoient été faits pour être transportés par le Canal des mers ; instruits de cette expédition, vous avez craint que ces denrées fussent portées à l'étranger. Votre appréhension a été transmise à vos Magistrats, & vous avez provoqué tout leur zèle pour prévenir des exportations secrettes.

Cette démarche civique ne pouvant être reçue qu'avec affection, vos Administrateurs l'ont accueillie ; & par la conduite qu'ils ont tenue, ils croient avoir mérité votre estime, sans manquer à leurs devoirs.

L'exhibition des certificats a été rigoureusement exigée des conducteurs des barques ; les déclarations par eux faites aux Municipalités ont été scrupuleusement examinées ; tous ceux qui ne s'étoient point conformés aux Loix de la circulation ont été arrêtés dans leur marche ; leurs grains ont été sequestrés, & déjà ils sont traduits devant les tribunaux, pour faire statuer sur leurs conventions.

Après que toutes ces mesures ont été prises ; lorsque vous avez vu dans vos Administrateurs un absolu dévouement à vos intérêts & la résolution inébranlable de faire exécuter la Loi, comment, Citoyens, vos alarmes n'ont-elles pas cessé, & chacun de vous ne s'est-il pas paisiblement retiré dans son foyer ? Pourquoi tous ces déplacemens, ces rassemblemens illégaux, & sur-tout cette résistance opiniâtre au passage de quelques barques, dont les conducteurs sont en règle & qui portent des alimens nécessaires aux départemens voisins ?

Auriez-vous oublié que vos amis, & vos enfans campés sur les frontières, réclament des subsistances ?



Auriez-vous oublié que tous les Français ne forment maintenant qu'une même famille, qu'ils doivent mutuellement se prêter les secours que leurs besoins & les circonstances exigent ? Auriez-vous oublié que plusieurs Loix de l'Assemblée Nationale ont consacré ce principe social, en ordonnant la libre circulation des grains dans le Royaume ?

Ah ! Citoyens, ce ne sont pas là les motifs de votre obstination & de vos craintes ; des malveillans ont pris occasion de cet événement, pour exciter le trouble & la division ; ils cherchent à vous alarmer sur vos subsistances, à vous inspirer par la calomnie une funeste méfiance contre vos Magistrats, à vous soulever contre les autorités constitutionnelles, & à renverser ainsi l'édifice de la Constitution.

Citoyens, défiez-vous de ces hommes pervers, car ils ne veulent vous égarer que pour vous perdre ; ne consultez que la Loi que vous avez juré de maintenir, & regardez comme un perfide celui qui vous conseilleroit de l'enfreindre. Conservez à vos Administrateurs la confiance que jusqu'à présent vous leur avez témoignée & qu'ils ne démériteront jamais ; voyez-les s'assembler jour & nuit pour veiller à la chose publique & soutenir l'éxécution des Loix ; voyez-les enfin répousser avec indignation ces atroces menaces que les gens de *Coblentz* ne cessent de leur faire. Le prix de tant de soins & de peines seroit-il donc une fatale ingratitude ?

Citoyens, vos Administrateurs sont décidés à périr plutôt que de trahir votre mandat & leur conscience ; mais tous leurs efforts seront perdus pour la Patrie, si vous ne les secondez par votre soumission à la Loi. Dans la terrible crise

f11a



où ſe trouve l'Empire, l'ordre & l'union peuvent ſeuls nous ſauver.

Citoyens, il ne faut point vous le diſſimuler, ſi vous maintenez la tranquillité nous ſerons libres & heureux; ſi vous entretenez le déſordre, la Liberté eſt perdue, & nous tombons ſous les verges d'un éternel deſpotiſme.

DAT, *Préſident.*

VIGUERIE, *Secrétaire-général.*

A CARCASSONNE,
De l'Imprimerie de POLERE, TEISSIÉ & CHARTRAND,
Imprimeurs du Département.